

Jean-Noël Guérini renvoyé en correctionnelle dans une affaire de licenciement abusif



Il est reproché au président du conseil général des Bouches-du-Rhône d'avoir versé des milliers d'euros d'indemnités à son ex-directeur de cabinet Jean-David Ciot, de mai à décembre 2011.

[L'affaire Guérini rebondit](#). En effet, selon le parquet, le président du conseil général des Bouches-du-Rhône a été renvoyé ce mercredi devant le tribunal correctionnel de Marseille pour "détournement de fonds publics" dans une affaire de licenciement abusif. "Les juges d'instruction ont signé l'ordonnance de renvoi", a indiqué le procureur de la République, Brice Robin, confirmant une information de France 3 Provence-Alpes. Le procès se tiendra "vraisemblablement au dernier trimestre 2014", a-t-il précisé.

Il est reproché à l'élu, mis en examen en mars 2013 dans cette affaire [et en voie d'exclusion du PS](#), d'avoir versé au printemps 2011 des indemnités de plusieurs dizaines de milliers d'euros (de 40 000 à 45 000 euros selon les sources) à son ancien directeur de cabinet, Jean-David Ciot, aujourd'hui député socialiste, lors de son licenciement après neuf années passées au conseil général. Ce dernier est quant à lui renvoyé devant le tribunal pour "recel de détournement de fonds publics".

Les magistrats soupçonnent derrière ce licenciement transactionnel une démission arrangée pour permettre à Jean-David Ciot de se présenter aux élections législatives en juin 2012. Mais les deux hommes nient fermement. Jean-David Ciot explique son licenciement par le rapport de la commission Richard sur la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, qui interdisait d'y exercer des fonctions de cadre à un salarié de collectivité territoriale. Or, ce rapport a été entériné en juillet 2011, soit quelques mois après son licenciement.

L'annonce de ce renvoi en correctionnelle tombe en plein dans l'entre-deux-tours des municipales et peut avoir son importance pour les résultats à Marseille. En effet, Jean-Noël Guérini est accusé par les socialistes marseillais de faire campagne dans l'ombre pour le maire sortant Jean-Claude Gaudin (UMP)...